



**BULLETIN D'ADHESION
A L'ASSOCIATION DES CADETS DE LA GENDARMERIE
NATIONALE DE LA REGION ILE DE FRANCE
#SNURGIF
Année 2021**

Cette association a pour vocation d'être, pour la gendarmerie francilienne, la structure d'accueil des volontaires du Service National Universel (SNU) dans sa phase deux intitulée « mission d'intérêt général » (MIG).

A ce titre, son but est de :

- développer la culture de l'engagement auprès des jeunes qui lui seront confiés en leur proposant des missions qui auront obligatoirement une inspiration liée à la gendarmerie et qui s'inscriront dans une des neuf thématiques suivantes : défense et mémoire ; sécurité ; solidarité ; santé ; éducation ; culture ; sport ; environnement et développement durable ou citoyenneté ;
- renforcer la responsabilité et l'autonomie de ces volontaires en faisant d'eux des acteurs de l'intérêt général en liaison avec la gendarmerie nationale.

Elle se déploie sur les 4 départements suivants : 91, 77, 78, 95.

Informations Personnelles (si vous êtes une personne physique)

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : COURRIEL :

Informations Professionnelles (si vous êtes une personne morale)

RAISON SOCIALE : N° SIREN :

FORME JURIDIQUE ;

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE : COURRIEL :

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en vertu du RGPD no 2016/679, l'association des cadets de la gendarmerie nationale de la région île de France s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et rectification sur les informations le concernant.

Je,, certifie vouloir adhérer à l'association des cadets de la gendarmerie nationale de la région île de France. De ce fait, je reconnais l'objet de l'association, et j'accepte de suivre le règlement intérieur fixé par ses statuts. J'accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours se terminant le 31 décembre 2021.

Membre actif – Cotisation de 20 euros payable par chèque ou par virement

Membre Bienfaiteur – Cotisation à votre convenance à partir de 100 euros payable par chèque ou par virement

Fait à, Le/...../..... Signature de l'adhérent